

Zeitschrift: Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 29 (2021)

Artikel: Réserves forestières de Montricher : suivi de la flore rare
Autor: Morard, Eric / Guenat, Jérémie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-919671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réserves forestières de Montricher – Suivi de la flore rare

Eric MORARD¹ & Jérémie GUENAT²

MORARD E. & GUENAT J., 2021. Réserves forestières de Montricher – Suivi de la flore rare. *Mémoire de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 29: 123-132.

Résumé

Les forêts montagnardes de Montricher, dominées par le hêtre, l'épicéa, le sapin et l'érable sycomore, forment un échantillon représentatif de la majorité des forêts productives de la chaîne du Jura. Ces formations abritent globalement peu de singularités botaniques, mais quelques stations de plantes rares y sont néanmoins connues et s'y maintiennent, en particulier au sein des réserves forestières naturelles de Roche Perrause, des forêts entourant la grotte à Chenuz, ainsi que des érablaies de ravins des réserves forestières naturelles de la Combe de la Verrière et de Chardève. On peut en particulier citer la campanule à larges feuilles (*Campanula latifolia*), l'épipogon sans feuilles (*Epipogium aphyllum*), la listère en cœur (*Listera cordata*) ou la langue de cerf (*Phyllittis scolopendrium*).

Mots-clés : flore rare, Jura vaudois, Vaud, Suisse.

INTRODUCTION

Les relevés de la végétation, réalisés au début du projet (DELARZE *et al.* 2003), ont permis de donner une vue d'ensemble des biocénoses pour répondre à différents objectifs :

- localiser les groupements végétaux rares ou spécialisés, méritant des mesures particulières de protection ou de gestion ;
- définir les caractéristiques et les potentialités de l'habitat pour la faune ;
- localiser les principales stations de plantes rares ;
- fournir une base générale de comparaison pour l'analyse de l'évolution de l'écosystème forestier (état de référence).

Le présent article se focalise plus particulièrement sur l'avant-dernier de ces objectifs. En Suisse, le milieu forestier n'est pas celui qui abrite le plus d'espèces menacées, mais les forêts de Montricher renferment quand même quelques plantes rares ou menacées (BORNAND *et al.* 2016). On peut en particulier mentionner les plantes forestières suivantes : la campanule à larges feuilles (*Campanula latifolia*), la circée intermédiaire (*Circaea x intermedia*), le cirse glutineux (*Cirsium erisithales*), le dryoptéris étalé (*Dryopteris expansa*), l'épipogon sans feuilles (*Epipogium aphyllum*), la goodyère rampante (*Goodyera repens*), la langue de cerf (*Phyllittis scolopendrium*), la listère en cœur (*Listera cordata*), le lycopode à bulbilles (*Huperzia selago*), le pommier sauvage (*Malus sylvestris*).

Le suivi scientifique des réserves forestières, au niveau de la végétation, est ainsi focalisé sur ces quelques espèces, mais également sur quelques groupements végétaux rares. Il vise toutefois

¹ répondant du suivi scientifique au sein de BEB SA, Chemin des Dents-du-Midi 46, 1860 Aigle, info.beb@bluewin.ch

² BEB SA, Chemin des Dents-du-Midi 46, 1860 Aigle, info.beb@bluewin.ch

aussi à pouvoir étudier l'évolution de la diversité spécifique dans une forêt dont l'exploitation a été abandonnée et comparer cette évolution avec celle observée dans des forêts soumises à une exploitation traditionnelle.

MATÉRIEL ET MÉTHODE

Le dispositif de suivi de la flore des réserves forestières de Montricher consiste en placettes permanentes circulaires de 8 m de rayon. La localisation des placettes a été choisie de manière à représenter les différents types de végétation existant dans l'ensemble des réserves, ainsi qu'à intégrer les stations de quatre espèces forestières particulièrement rares (*Epipogium aphyllum*, *Listera cordata*, *Phyllitis scolopendrium*, *Campanula latifolia*). Autant que possible, et en tous les cas dans les réserves naturelles de petites dimensions, les placettes phytosociologiques sont combinées avec celles de l'inventaire forestier, transformées alors en placettes permanentes. Lorsque cela était nécessaire, dans les grandes réserves, on a complété leur nombre par des placettes permanentes supplémentaires dans les milieux non représentés par l'inventaire.

Les relevés floristiques sont effectués selon la méthode de Braun-Blanquet (phytosociologique). Les premiers relevés sur les placettes ont eu lieu entre 2001 et 2003. Aucun nouveau relevé complet des placettes n'a pour l'instant été réalisé, seul un bilan ciblé des espèces forestières rares a été réalisé en 2017.

RÉSULTATS

L'analyse phytosociologique des 81 relevés de placettes permanentes a permis de mettre en évidence une répartition relativement équilibrée entre les associations forestières rares (érablaie, hêtraie à séslerie et hêtraie xérothermophile à laïche blanche), courantes (hêtraie basophile, hêtraie acidophile et plantations denses de résineux) et représentatives des forêts jurassiennes (hêtraie-sapinière). L'évolution des milieux forestiers étant lente, il n'a pour l'instant pas été jugé utile de renouveler les relevés phytosociologiques des placettes permanentes. En 2017, un contrôle ciblé des plantes forestières rares a par contre été mené au travers d'une compilation des observations récentes de ces plantes et des pointages de terrain. Cela a permis de confirmer que ces espèces étaient toujours présentes dans une bonne partie des stations où elles avaient été signalées au début du projet. L'évolution constatée des milieux apparaît donc compatible avec la préservation de ces espèces particulières.

La principale mesure de gestion associée à ces plantes forestières rares consiste à prendre en compte, dans les forêts exploitées, la présence de ces stations lors d'interventions en forêt. L'essentiel étant de limiter les impacts directs (destruction physique de la station) ou indirects (modification des conditions locales de luminosité, ...) de ces travaux.

DISCUSSION

À défaut de pouvoir pour l'instant analyser l'évolution générale de la végétation sur les placettes de suivi, nous présentons ci-après une brève synthèse de l'écologie et de la répartition des différentes espèces particulières des forêts de Montricher. Plusieurs de ces espèces étant

peu répandues ou présentes en faible densité, toute nouvelle observation a donc une grande importance. Nous espérons que cette synthèse permettra d'inciter et d'orienter des recherches botaniques ciblées de la part des naturalistes qui fréquentent cette région.

La campanule à larges feuilles (*Campanula latifolia* L.)

La campanule à larges feuilles est une grande plante (pouvant atteindre 1,5 m de haut) ayant une tige sillonnée et glabrescente (anguleuse et hispide chez *Campanula trachelium* L.). Ses feuilles sont ovales à ovales-lancéolées et les supérieures ont un pétiole ailé (non ailé chez l'espèce proche *C. trachelium*), tandis que les inférieures sont sessiles. La corolle est généralement longue de 4 à 6 cm, et les dents du calice sont lancéolées et presque appliquées à la corolle.

Cette plante des milieux méso-hygrophiles vit principalement sur calcaire et dans des endroits ombragés. Elle s'observe principalement dans les forêts de montagne et de ravin, principalement à l'étage montagnard, mais peut parfois être observée à l'étage subalpin. Cette plante est caractéristique de l'érablaie de ravin (*Lunario-Acerion*).

Cette campanule est peu fréquente en Suisse, où elle est principalement connue dans le Jura et les Préalpes. Dans le canton de Vaud, elle est peu fréquente dans les Préalpes (surtout dans la chaîne des Vanils et au-dessus de Bex) et n'est connue que de quelques stations dans le Jura : sous la Dôle, au nord-est du Mont Pelé, sous le Mont Tendre, aux Esserts de Rive, au Mont d'Or et au-dessus de Mauborget.

Selon la liste rouge des plantes vasculaires menacées (BORNAND *et al.* 2016), *Campanula latifolia* est potentiellement menacée (NT) en Suisse ainsi que pour la région du Jura (BORNAND *et al.* 2019). Elle ne figure pas sur la liste des espèces prioritaires au niveau national (OFEV 2019), mais est totalement protégée sur le canton de Vaud depuis 2005 (RPF 2005).

À Montricher, cette campanule a été observée en 1998 et retrouvée en 2017 à Roche Perrause, dans et à proximité immédiate de la réserve forestière naturelle. Le milieu étant favorable aux alentours de ces deux observations et l'endroit étant non exploité, il est probable que ce taxon puisse être plus largement réparti dans ce secteur.

La circée intermédiaire (*Circaea × intermedia* Ehrh.)

La circée intermédiaire ressemble fortement à un de ses parents (*Circaea lutetiana* L.) par sa grande taille, son inflorescence ramifiée et non feuillée et ses fleurs blanches ou rosées. Cependant, on peut la reconnaître grâce à sa tige principalement glabre, à ses feuilles subcordées faiblement luisantes et ses capsules longues d'environ 2 mm ne mûrissant pas (figure 1).

Cette plante méso-hygrophile a une légère tendance basophile et sciaphile. Elle se trouve généralement aux étages collinéen et montagnard, dans des érablaies de ravin (*Lunario-Acerion*).

Peu fréquent en Suisse, cet hybride est indiqué (ou déterminé) occasionnellement en divers endroits du Plateau et du Jura. Bien connue dans les environs de Lausanne, de Montreux et dans le Chablais, on peut aussi observer cette plante en de rares localités dans le Gros-de-Vaud, dans la Broye, à la Vallée de Joux, à Montricher, à Provence ou dans la région du Chasseron.

Circaea × intermedia n'est pas menacée en Suisse (BORNAND *et al.* 2016) mais potentiellement menacée (NT) pour la région du Jura (BORNAND *et al.* 2019). Elle ne figure pas sur la liste des espèces prioritaires au niveau national (OFEV 2019) et n'est pas protégée en Suisse.

Au-dessus de Montricher, une station est connue dans la réserve forestière naturelle du Bois du Four (observation en 2003) et deux autres, hors réserve, le long de dessertes forestières dans

la région de la Taillée à Jérémie (observations datant de 2004 et de 2017). Une autre station a été signalée en 2003 à la Côte de Châtel, juste au sud de la réserve forestière naturelle de Chardève.

Le cirse glutineux (*Cirsium erisithales* (Jacq.) Scop.)

Le cirse glutineux a une longue tige inerme, très peu feuillée dans sa partie supérieure. Ses feuilles sont pennatipartites à pennatiséquées, ciliées-spinuleuses. Les capitules sont solitaires (mais peuvent parfois être groupés jusqu'à trois), penchés et les fleurs sont jaune clair (figure 2). Les rares autres cirses jaunes de Suisse ont des capitules dressés et entourés de bractées foliacées.

Cette plante hygrophile (mais supportant une humidité variable), à tendance basophile, vit généralement en lisière ou dans les ourlets hygrophiles d'altitude (*Petasition officinalis*). Elle s'observe aux étages montagnard et subalpin, mais peut parfois descendre (lorsque les conditions lui conviennent) à l'étage collinéen.

En Suisse, ce cirse est confiné dans le Jura vaudois, au sud du Tessin (remonte jusqu'à Mesocco), au sud du Col de la Bernina, au Val Müstair, à Zerne et en Basse Engadine. Dans le canton de Vaud, il est donc uniquement présent dans le Jura, où il est fréquent de La Dôle à Vallorbe.

Cirsium erisithales n'est pas menacé en Suisse (BORNAND *et al.* 2016) ou dans la région du Jura (BORNAND *et al.* 2019). Il ne figure pas sur la liste des espèces prioritaires au niveau national (OFEV 2019) et n'est pas protégé en Suisse.

Dans la région de Montricher, les premières mentions de cette plante datent du XIX^e. Ce cirse est fréquent dans la forêt au sud du Chalet Neuf du Mont Tendre (dans la réserve forestière naturelle de Roche Perrause et dans la réserve à interventions particulières), avec même quelques observations au bord de la route. Elle a aussi été observée, au sein des réserves forestières, près de la Grotte à Chenuz et dans la Combe de la Verrière. Des observations sont également signalées à l'ouest de la réserve forestière naturelle de Chardève.

Le dryoptéris étalé (*Dryopteris expansa* (C. Presl) Fraser-Jenk. & Jermy)

Le dryoptéris étalé, très proche du dryoptéris dilaté (*Dryopteris dilatata* (Hoffm.) A. Gray), se détermine par ses frondes vert clair, généralement sèches dès l'automne, avec un long pétiole. Ses pinnules basales inférieures atteignent la moitié de la longueur de la penne inférieure. Le pétiole est presque aussi long que le limbe des frondes, tandis que chez le dryoptéris dilaté, il atteint au maximum la moitié du limbe.

C'est une plante d'ombre ayant des préférences méso-hygrophiles, mais acceptant des variations d'humidité. Poussant de l'étage montagnard à l'étage subalpin, ce dryoptéris s'observe habituellement dans les forêts d'épicéas et de sapins (*Abieti-Piceion*), mais également sur des blocs de rochers.

Sa distribution suisse est pour l'instant mal connue, car cette espèce n'était pas présente dans les clés de détermination courantes jusqu'en 2018 et elle est souvent confondue avec une espèce proche, *Dryopteris dilatata*. Elle a cependant été indiquée dans de nombreuses forêts montagnardes sur l'ensemble de la Suisse. Au niveau du canton de Vaud, il s'agit d'une espèce rare dans les Préalpes, indiquée en de rares occasions dans le Jorat et le Gros de Vaud. Elle a aussi été observée de façon éparse dans le Jura, à la Dôle, à la Vallée de Joux, au Mont Tendre, vers Sainte-Croix et au nord de Mauborget.

Dryopteris expansa n'est pas menacée en Suisse (BORNAND *et al.* 2016) ou dans la région du Jura (BORNAND *et al.* 2019). Elle ne figure pas non plus sur la liste des espèces prioritaires au niveau national (OFEV 2019), mais elle est protégée sur le canton de Vaud depuis 2005 (RPF 2005).

1



2



3



4



Figure 1. *Circaea* × *intermedia* (Montricher, 13.07.2017; photo: Eric Morard). **Figure 2.** *Cirsium erisithales* (Montricher, 08.07.2016; photo: Eric Morard). **Figure 3.** *Huperzia selago* (hors périmètre; photo: Eric Morard). **Figure 4.** *Listera cordata* (hors périmètre; photo: Eric Morard).

Dans le périmètre du projet des réserves forestières de Montricher, cette plante a souvent été observée entre la réserve forestière naturelle de Roche Perrause et le Chalet Neuf du Mont Tendre. Elle a également été observée en 2017 au sein de la réserve forestière naturelle de Chardève. Une autre mention isolée existe en 2018 au Creux à la Biche, hors réserve.

L'épipogon sans feuilles (*Epipogium aphyllum* Sw.)

L'épipogon sans feuilles est une petite orchidée sans feuilles, qui est facilement reconnaissable par ses fleurs peu nombreuses (3 à 5) qui ne sont pas résupinées (qui ont les parties florales dans le bon sens, à l'inverse de la majorité des orchidées). Un autre de ses traits caractéristiques est son absence de chlorophylle. Ses petites fleurs sont composées de courts tépales verdâtres et d'un labelle trilobé à lobe médian blanc tacheté de rose et possèdent un épais éperon dirigé vers le haut.

Cette plante de l'étage montagnard pousse dans des milieux ombragés, généralement assez frais et moyennement humides. Elle est également saprophyte, ce qui signifie qu'elle draine ses substances nutritives des végétaux en décomposition sur lesquelles elle pousse, habituellement du hêtre ou des conifères. Son milieu de prédilection est donc l'*Abieti-Fagenion*, et plus spécifiquement, dans le périmètre du projet, l'*Abieti-Fagetum*.

Cette petite plante était nettement plus répandue par le passé (au XIX^e et au XX^e) qu'aujourd'hui, mais l'apparente raréfaction est plus probablement due à sa discrétion, qui provoque une sous-observation, qu'à une réelle diminution des populations. En Suisse, l'épipogon est présent dans le Jura, dans les Préalpes, dans la plaine du Rhône, en Engadine et aux environs de Bonaduz. Sur le canton de Vaud, elle n'est connue actuellement que de quelques régions dans les Alpes (Leysin, les Plans-sur-Bex, Solalex) et du Jura (Mauborget, Montricher, Burtigny, le Chenit).

Selon la liste rouge des plantes vasculaires menacées (BORNAND *et al.* 2016), *Epipogium aphyllum* est vulnérable (VU) en Suisse. Elle est même considérée comme en danger d'extinction (CR) pour la région du Jura (BORNAND *et al.* 2019). Elle a cependant une priorité faible seulement selon la liste des espèces prioritaires au niveau national (OFEV 2019), mais est protégée en Suisse (OPN 1991).

Au sein du périmètre du projet, l'espèce a été observée à sept reprises entre 1998 et 2014. Quatre stations se trouvent dans la réserve forestière naturelle de Roche Perrause (trois étaient connues en 2002, la dernière a été découverte en 2014). Plus au nord-est, deux stations se situent aux alentours de la Grotte à Chenuz (1998 et 2001), au sein de la réserve à interventions particulières. La dernière station est localisée en lisière, au sud-ouest du Pré Anselme (2002), hors réserve.

La goodyère rampante (*Goodyera repens* (L.) R. Br.)

La goodyère rampante est une petite orchidée blanchâtre à tige poilue-glanduleuse et à fleurs glanduleuses. Ses feuilles ovales et pointues sont disposées en rosette basale. Son inflorescence est une grappe étroite et unilatérale ayant 10 à 15 petites fleurs sans éperon.

Cette plante de mi-ombre, méso-hygrophile et mésotrophe, a une préférence pour les sols légèrement basophiles. Elle se trouve de l'étage collinéen à montagnard dans des bois de conifères, principalement des pinèdes (*Erico-Pinion sylvestris*).

En Suisse, elle est connue à basse altitude dans les Grisons, dans les Préalpes, dans le Jura et en Valais. Sur le canton de Vaud cette espèce était autrefois connue dans le Jorat, à la Vallée de

Joux, au Pays d'Enhaut et dans la région lémanique. De nos jours, sa présence n'est confirmée que du Chablais, du Vallon de Nant, des Pléiades et des contreforts du Jura : dans la montée de la Dôle, à Marchissy, près du Mollendruz, entre Moiry et Mont-la-Ville, vers Pompaples et à Baulmes.

Selon la liste rouge des plantes vasculaires menacées (BORNAND *et al.* 2016), *Goodyera repens* est potentiellement menacée (NT) en Suisse et pour la région du Jura (BORNAND *et al.* 2019). Elle ne figure pas sur la liste des espèces prioritaires au niveau national (OFEV 2019), mais est protégée en Suisse (OPN 1991).

Absente de la commune de Montricher, elle a cependant été observée en 2004 dans le périmètre du projet, tout proche de l'alpage du Grand Chardève (commune de L'Isle), hors réserve forestière. Les prospections de 2017 n'ont pas permis de la retrouver sur ce site.

Le lycopode à bulbilles (*Huperzia selago* (L.) Schrank & Mart.)

Le lycopode à bulbilles a des tiges ascendantes, ramifiées et densément feuillées. Ses feuilles sont longues de moins de 1 cm, sont très fines et acuminées. Les sporanges sont insérés à l'aisselle des feuilles et on peut observer la présence de bulbilles à l'aisselle des feuilles supérieures (figure 3).

Elle apprécie tout particulièrement les sols pauvres en nutriments et acides, à tendance majoritairement humide et fraîche. Plante de haute altitude (étages subalpin et alpin) dans les pinèdes (*Erico-Pinion uncinatae*) ou les landes (*Rhododendro-Vaccinion*), elle peut parfois descendre jusqu'à l'étage collinéen en milieux humides.

Cette lycopodiace, fréquente dans l'ensemble des Alpes suisses, est également connue dans les parties hautes de la chaîne jurassienne. Surtout présente dans les Préalpes, cette plante est également connue, sur le canton de Vaud, dans les forêts du Jorat et en quelques points dans le Jura. Présente sur les plus hauts sommets du Jura (la Dôle, le Mont Pelé, le Mont Tendre, la dent de Vaulion, le Suchet et le Chasseron), on la trouve aussi dans des zones humides (à tendance acide) proche du Marchairuz, au Sentier, à la Mouille de la Vraconnaz et au nord de Mauborget.

Huperzia selago n'est pas menacée en Suisse (BORNAND *et al.* 2016) ou dans la région du Jura (BORNAND *et al.* 2019). Elle ne figure pas sur la liste des espèces prioritaires au niveau national (OFEV 2019), mais est protégée sur le canton de Vaud depuis 2005 (RPF 2005).

Une station, découverte en 2002 au sud du Chalet Neuf du Mont Tendre, se situe dans la réserve forestière à interventions particulières. Une autre observation récente (2017) de ce taxon se situe au sommet du Mont Tendre hors de la forêt et du périmètre du projet.

La listère en cœur (*Listera cordata* (L.) R. Br.)

La listère en cœur est une petite orchidée possédant deux feuilles presque opposées dans la moitié inférieure de sa tige. Ces deux feuilles sont triangulaires-cordiformes et généralement assez luisantes. Les fleurs sont disposées en une grappe de 5 à 10 fleurs, chacune composée de tépales vert à pourpre violacé, avec un labelle pourpre (figure 4). Ce labelle comporte deux petits lobules latéraux pointus et un lobe médian bifide. L'ovaire de cette orchidée mûrit généralement avant la fin de la floraison. L'autre espèce de listère suisse (*Listera ovata* (L.) R. Br.) est bien plus grande, a des feuilles ovales et des fleurs totalement vertes.

Cette plante pousse dans les forêts fraîches de conifères aux étages montagnard et subalpin. Elle apprécie les milieux humides et ombragés, et se trouve régulièrement dans de la mousse. Le sol est généralement acide et très pauvre en nutriments. On la trouve donc dans des pessières (*Vaccinio-Piceion* ou *Sphagno-Piceetum*). Dans la région de Montricher, elle pousse principalement dans des *Abieti-Fagetum* à *Vaccinium*.

La Listère est couramment observée dans toutes les Alpes et les Préalpes, tant que le milieu et l'altitude lui conviennent, ainsi que dans la chaîne du Jura, de la Dôle jusqu'au coude du Doubs. La répartition vaudoise de cette orchidée confirme la tendance suisse : dans les Préalpes (jusqu'à 1 600 m) et dans le Jura, où elle est connue actuellement de la Dôle au Lac de Joux et dans la région de Sainte-Croix.

Selon la liste rouge des plantes vasculaires menacées, *Listera cordata* est potentiellement menacée (NT) en Suisse (BORNAND *et al.* 2016) et dans la région du Jura (BORNAND *et al.* 2019). Elle ne figure pas sur la liste des espèces prioritaires au niveau national (OFEV 2019), mais est protégée en Suisse (OPN 1991).

Toutes les observations de cette plante dans le périmètre d'étude sont situées sur la commune de Montricher. Elle a été observée en 2002 au sein de la réserve forestière naturelle de Roche Perrause, en 2004 aux Roches Blanches et en 1998 sous la Grotte à Chenuz, dans la réserve à interventions particulières. Les anciennes données l'indiquant au Mont Tendre signifient probablement que les botanistes l'ont vue en montant au Mont Tendre, donc dans les forêts proches de la première station mentionnée.

Le pommier sauvage (*Malus sylvestris* (L.) Mill.)

Le pommier sauvage a des rameaux généralement terminés par une épine et un pétiole un peu plus court que le limbe des feuilles. Les pétales sont blancs à rose pâle, habituellement lavés de rose pourpre à l'extérieur. Le fruit de cet arbre a une saveur acide. Il est parfois très difficile à différencier des pommiers cultivés qui s'échappent en de rares occasions des vergers.

Arbre des étages collinéen et montagnard, il s'observe dans des aulnaies alluviales (*Alnion incanae*) ou des chênaies à charmes (*Carpinion*). C'est une plante mésophile, avec une légère tendance basophile et appréciant un peu de sécheresse dans le sol.

En Suisse, cet arbre est fréquent dans tout le Jura, à Genève et en région lémanique. Il a également été observé aux environs de Zurich, de Berne et de Bulle. Il y a également quelques indications dans la plaine du Rhône, au Tessin, aux environs de Lucerne et dans les Grisons. Courant dans le Chablais, le Pays d'Enhaut (à basse altitude), en région lémanique et dans le Jura, ce pommier n'est plus connu dans le Gros de Vaud. Il a également été observé au bord du Lac de Neuchâtel et dans la région des Diablerets. Il y a de nombreuses indications de ce fruitier sauvage de Gingins à Mauborget, avec une grosse concentration autour de Gingins, entre Moiry et Pompaples et autour de Vuiteboeuf.

Selon la liste rouge des plantes vasculaires menacées, *Malus sylvestris* est potentiellement menacé (NT) en Suisse (BORNAND *et al.* 2016) et dans la région du Jura (BORNAND *et al.* 2019). Il ne s'agit pas d'une espèce prioritaire au niveau national (OFEV 2019) et elle n'est pas protégée en Suisse.

Dans le périmètre du projet, cette espèce est connue dans les forêts au nord de Montricher, à Bois Désert (2005), au Pré des Troncs (2004) et au Grand Chardève (2004, 2017). Aucune des stations connues n'est dans une réserve forestière.

La langue de cerf (*Phyllitis scolopendrium* (L.) Newman)

La langue de cerf est une fougère qui se reconnaît par ses longues frondes entières, de forme oblongue à lancéolée, et cordées à la base (figure 5). Il s'agit de la seule fougère de Suisse ayant des frondes indivises. Les sores sont également oblongs et forment des traits obliques parallèles sur la face inférieure des frondes.

Cette plante, qui se trouve de l'étage collinéen à l'étage subalpin, apprécie les zones ombragées et les sols humides. On ne l'observera que sur des terrains en pente (parfois même en falaise) sur sol calcaire. Son milieu de prédilection est le *Lunario-Acerion*, mais on peut aussi l'observer dans le *Cystopteridion*.

En Suisse, la langue de cerf est bien connue au sud du Tessin, dans le Jura, dans les Préalpes et dans les régions montagneuses entre Zurich et Lucerne. Dans le canton de Vaud, on l'observera également dans les forêts du Plateau, aux environs de Montreux et d'Ollon. Elle se trouve en quelques endroits dans la région de la Dôle et est courante entre la Dent de Vaulion et Sainte-Croix.

Phyllitis scolopendrium n'est menacée ni en Suisse (BORNAND *et al.* 2016), ni dans la région du Jura (BORNAND *et al.* 2019), et ne figure pas sur la liste des espèces prioritaires au niveau national (OFEV 2019). Elle est toutefois protégée en Suisse (OPN 1991).

Elle est assez rare dans la région de Montricher; seules trois stations sont signalées. La première station, découverte en 1998, est proche d'une station d'épipogon, dans les environs de la Grotte à Chenuz. Les prospections réalisées en 2017 dans cette portion de la réserve à interventions particulières n'ont pas permis de retrouver l'espèce. Une autre station, découverte en 2001 et retrouvée en 2014, se situe en bas de la Combe de la Verrière, proche de la Fontaine à Caton, dans la réserve forestière naturelle. La dernière station a été découverte en 2017 au sein de la réserve forestière naturelle de la Côte de Châtel.



Figure 5. *Phyllitis scolopendrium* (Montricher, 10.06.2016; photo : Eric Morard).

CONCLUSION

Les différentes données existantes concernant la flore de la région de Montricher confirment l'importance particulière que représentent certains secteurs pour la préservation d'espèces forestières rares ou menacées. Il s'agit notamment de la réserve forestière naturelle de Roche Perrause et de ses alentours, des forêts entourant la grotte à Chenuz, ainsi que des érablaies de ravin des réserves forestières naturelles de la Combe de la Verrière et de Chardève.

L'évolution de la végétation forestière étant à l'image de celle des peuplements eux-mêmes, il faudra encore patienter pour que de nouveaux relevés phytosociologiques deviennent pertinents à l'échelle de l'ensemble du périmètre du projet. La poursuite du suivi scientifique des réserves forestières de Montricher reste néanmoins très importante, afin de contrôler périodiquement la persistance des particularités botaniques du site, mais également de pouvoir documenter et analyser, à plus long terme, l'évolution de la végétation forestière en l'absence d'exploitation et cela dans un contexte général de changement climatique.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont aux différents membres, passés et présents, de la Commission des réserves qui font vivre ce projet de longue haleine. Nous remercions également les relecteurs de cet article qui ont permis d'y apporter des améliorations sur le fond et la forme, ainsi que les botanistes qui parcourent la région de Montricher et qui partagent leurs observations.

BIBLIOGRAPHIE

- BORNAND C., GYGAX A., JUILLERAT P., JUTZI M., MÖHL A., ROMETSCH S., SAGER L., SANTIAGO H. & EGGENBERG S., 2016. Liste rouge Plantes vasculaires. Espèces menacées en Suisse. Office fédéral de l'environnement, Berne et Info Flora, Genève. L'environnement pratique n° 1621 : 178 p.
- BORNAND C., EGGENBERG S., GYGAX A., JUILLERAT P., JUTZI M., MARAZZI B., MÖHL A., ROMETSCH S., SAGER L. & SANTIAGO H., 2019. Liste Rouge régionale des plantes vasculaires. Info Flora, Genf, Bern, Lugano. 386 p.
- DELARZE R., CIARDO F. & S. SACHOT, 2003. Projet-pilote de gestion écologique des forêts de Montricher (Jura vaudois, Suisse). Description de la végétation forestière. In: NEET C., GOELDLIN P. & DELARZE R. (Éds). Projet-pilote de gestion écologique des forêts de Montricher (Jura vaudois, Suisse). *Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles*, 20(2) : 135-158.
- OFEV, 2019. Liste des espèces et des milieux prioritaires au niveau national. Espèces et milieux prioritaires pour la conservation en Suisse. Office fédéral de l'environnement, Berne. L'environnement pratique n° 1709 : 98 p.
- OPN, 1991. Ordonnance du 16 janvier 1991 sur la protection de la nature et du paysage (OPN). 451.1.
- RPF, 2015. Règlement du 2 mars 2005 concernant la protection de la flore du Canton de Vaud. RSV 453.11.1.